

Habilitation Electrique Indice(s) B0 - H0 - BF - HF + AIPR ^{HABILIT} Opérateur

Vous êtes salarié intervenant directement sur les travaux à proximité des réseaux, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux d'urgence. Vous êtes appelé à effectuer des travaux d'ordre non électrique dans des zones où existent des risques électriques, cette formation est pour vous !

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Pour l'habilitation électrique H0 B0 HF BF : Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de prévention du risque électrique correspondant au titre d'habilitation visé conformément à la norme NF C18-510.

Pour l'AIPR : Exécuter les travaux en tenant compte de la réglementation DT-DICT en vigueur et du guide technique relatif aux travaux à proximité des réseaux.

Public Visé

Ce stage s'adresse à toute personnes appelée à effectuer des travaux ou intervention dans un environnement présentant des risques électriques.

Pré Requis

Maîtrise et compréhension orale et écrite du français

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Pour l'habilitation électrique H0 B0 HF BF : Acquérir une compétence professionnelle dans le domaine de la sécurité électrique pour l'exécution des opérations et les mesures d'urgence à prendre en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Pour l'AIPR : Identifier la réglementation DT-DICT et le guide technique. Identifier les spécificités des réseaux aéro-souterrains dans le cadre de son activité. Se préparer à passer l'examen IPR

Méthodes pédagogiques

Salle de cours
Carnet de préconisation électrique
Pratique sur platine (simulant une installation électrique)

Parcours pédagogique

Pour l'habilitation électrique H0 B0 HF BF :

Théorie :

Présentation des évolutions de la norme NFC 18-510 en relation avec les domaines de tension

Le réseau de distribution électrique

Exemples d'accidents (contact direct – contact indirect – court-circuit – surcharge)

Les dangers de l'électricité et l'origine des risques (foudre – boucles – condensateur...)

Les opérations électriques et non électriques

Les niveaux d'habilitation et les missions de l'exécutant, du chargé de travaux et du chargé de consignation

Classement des installations électriques et les indices de protection

Les moyens de protection et les équipements de protection individuelle

La fonction et le rôle des équipements => exploitation des documents techniques

Pratique :

Les documents écrits applicables

Lecture de plans et schéma (pratique)

Travaux sur platine

Analyser les risques électriques (pratique)

Rédiger les documents applicables et transmettre les informations (pratique)

Travaux au voisinage des pièces nues sous tension

Les missions du surveillant de sécurité Mettre en œuvre la procédure d'intervention (pratique)

Les interventions de dépannage et de connexion

Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Protéger une zone de travail par obstacle ou isolation

Présentation des différents régimes de neutre (TT-IT et TN)

Pour l'AIPR :

Les outils administratif et réglementaire DT-DICT, les documents Cerfa

Les acteurs responsables de projet, le maître d'ouvrage, le maître d'oeuvre

Les repérages et les affleurants

Les procédures concernant l'ensemble du personnel pendant les travaux
Préparation et passage du QCM

Evaluation :
Evaluation théorique
Evaluation pratique
Bilan fin de stage

Qualification Intervenant-e-s

Formateurs titulaires des diplômes/ titres et certificats requis

Méthodes et modalités d'évaluation

Pour l'AIPR :

Test blanc en exercice

Evaluation théorique : obtenir 60% de bonnes réponses à l'examen par QCM

Pour l'habilitation électrique H0 B0 HF BF :

Evaluation théorique

Avis du formateur à la délivrance d'une habilitation électrique à la norme NF C18-510

Feuille d'émargement

Attestation de fin de formation

Ces formations font l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Modalités d'accessibilité handicap

Manche Formations est un Etablissement de 5^{ème} catégorie répondant à la politique 'Accessibilité Handicap'

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Durée de mise en pratique : 4.00 Heures



Contactez-nous !

Bérangère MOREAU
Responsable de centre

Tél. : 0233499656
Mail : berangere.moreau@si2p.fr